

# **CGG SA**

## Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

## **ERNST & YOUNG ET AUTRES**

1/2, PLACE DES SAISONS - 92400 COURBEVOIE – PARIS-LA DEFENSE 1  
S.A.S. A CAPITAL VARIABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES

## **MAZARS**

61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE – PARIS LA DEFENSE  
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153  
COMMISSAIRE AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES

# **CGG SA**

Société anonyme au capital de 70 826 076 €  
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine  
75015 Paris  
RCS : Paris 969 202 241

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

CGG SA

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2014

## Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CGG SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**CGG SA**

*Comptes Annuels*

*Exercice clos le*

*31 décembre 2014*

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société pour l'évaluation et la dépréciation des titres de participation décrite dans la note 1 – Principes, règles et méthodes comptables et la note 4 – Immobilisations financières de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation et la dépréciation des titres de participation, à revoir, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les calculs effectués par votre société et à vérifier que les différentes notes aux états financiers fournissent une information appropriée à cet égard.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

**CGG SA**

*Comptes Annuels*

*Exercice clos le*

*31 décembre 2014*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris-La Défense, le 13 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes,

ERNST & YOUNG ET  
AUTRES

\_\_\_\_\_  
Pierre Jouanne

\_\_\_\_\_  
Laurent Vitse

MAZARS

\_\_\_\_\_  
Jean-Luc Barlet

COMPTES ANNUELS 2014-2013 DE CGG

Bilan

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2014			Au 31 décembre 2013
	Valeur brute	Amortissements et Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>6 363,1</b>	<b>(2 213,2)</b>	<b>4 149,9</b>	<b>4 872,5</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>24,9</b>	<b>(7,7)</b>	<b>17,2</b>	<b>16,9</b>
Fonds commercial	—	—	—	—
Autres immobilisations incorporelles	24,9	(7,7)	17,2	10,7
Immobilisations incorporelles en cours	—	—	—	6,2
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9,6</b>	<b>(4,9)</b>	<b>4,7</b>	<b>12,7</b>
Terrains	1,1	—	1,1	1,1
Constructions	7,0	(3,6)	3,4	11,3
Matériel d'exploitation et outillage	0,2	(0,2)	—	—
Autres immobilisations corporelles	1,3	(1,1)	0,2	0,3
Immobilisations en cours	—	—	—	—
<b>Immobilisations financières</b>	<b>6 328,6</b>	<b>(2 200,6)</b>	<b>4 128,0</b>	<b>4 842,9</b>
Participations	4 747,9	(2 199,1)	2 548,8	3 105,5
Créances rattachées à des participations	1 579,1	(1,5)	1 577,6	1 735,6
Prêts	1,3	—	1,3	1,5
Autres immobilisations financières	0,3	—	0,3	0,3
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>328,7</b>	<b>(2,4)</b>	<b>326,3</b>	<b>262,9</b>
<b>Avances &amp; acomptes versés sur commandes</b>	<b>0,3</b>	<b>—</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>
<b>Créances</b>	<b>176,7</b>	<b>(2,4)</b>	<b>174,3</b>	<b>55,7</b>
Créances clients et comptes rattachés	9,4	(2,4)	9,0	4,9
Autres créances d'exploitation	15,5	—	15,5	11,5
Autres créances	151,8	—	151,8	39,3
<b>Valeurs mobilières de placement et créances assimilées</b>	<b>24,9</b>	<b>—</b>	<b>24,9</b>	<b>31,3</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>126,8</b>	<b>—</b>	<b>126,8</b>	<b>175,7</b>
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>191,0</b>	<b>—</b>	<b>191,0</b>	<b>84,1</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 882,8</b>	<b>(2 215,6)</b>	<b>4 667,2</b>	<b>5 219,5</b>

<i>(En millions d'euros)</i>	Avant affectation du résultat		Après affectation du résultat	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 122,6</b>	<b>2 392,2</b>	<b>1 122,6</b>	<b>2 392,2</b>
Capital	70,8	70,7	70,8	70,7
Primes d'émission, d'apport, de conversion	2 307,2	2 365,9	2 307,2	2 365,9
Écart de réévaluation	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserve légale	7,1	7,1	7,1	7,1
Autres réserves	6,2	6,3	6,2	6,3
Report à nouveau	-	605,2	(1 269,6)	(58,7)
Résultat de l'exercice	(1 269,6)	(663,9)	-	-
Provisions réglementées	0,6	0,6	0,6	0,6
<b>PROVISIONS</b>	<b>210,6</b>	<b>32,0</b>	<b>210,6</b>	<b>32,0</b>
Provisions pour risques	196,2	17,0	196,2	17,0
Provisions pour charges	14,4	15,0	14,4	15,0
<b>DETTES</b>	<b>3 138,7</b>	<b>2 786,6</b>	<b>3 138,7</b>	<b>2 786,6</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 058,7	1 894,2	2 058,7	1 894,2
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13,3	7,7	13,3	7,7
Dettes fiscales et sociales	9,7	8,9	9,7	8,9
Autres dettes d'exploitation	1,3	1,2	1,3	1,2
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,3	1,2	0,3	1,2
Autres dettes	1 055,4	873,4	1 055,4	873,4
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>195,3</b>	<b>8,7</b>	<b>195,3</b>	<b>8,7</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 667,2</b>	<b>5 219,5</b>	<b>4 667,2</b>	<b>5 219,5</b>



## Compte de résultat

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Prestations de service	—	—
Produits des activités annexes	92,1	83,5
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>92,1</b>	<b>83,5</b>
Consommations en provenance des tiers	(118,7)	(140,6)
Impôts et taxes	(2,5)	(2,5)
Charges de personnel	(11,6)	(9,6)
Autres produits (charges) de gestion courante	2,8	(0,9)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(15,6)	(15,1)
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	14,7	7,8
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(38,8)</b>	<b>(77,4)</b>
Gain (perte) de change	35,1	(4,9)
Dividendes reçus des filiales	209,4	187,2
Autres produits (charges) financiers	109,5	105,5
Intérêts financiers	(131,3)	(122,1)
Dotations aux provisions	(1 244,5)	(28,2)
Reprises sur provisions	0,7	32,6
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 021,1)</b>	<b>170,1</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>(1 059,9)</b>	<b>92,7</b>
Résultat net des cessions d'actifs	(4,8)	0,1
Dotations pour dépréciation et provisions exceptionnelles	(100,1)	(790,5)
Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles	0,3	20,5
Autres éléments exceptionnels	(48,0)	(6,4)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(152,6)</b>	<b>(776,3)</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>(57,1)</b>	<b>19,7</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(1 269,6)</b>	<b>(663,9)</b>

## Tableau des flux de trésorerie

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Exploitation</b>		
Résultat net	(1 269,6)	(663,9)
Dividendes non cash	(193,7)	(187,2)
Amortissements et provisions	2,4	2,5
(Plus) ou moins-values de cessions d'actifs	(2,5)	8,1
Dotations (Reprises) sur provisions réglementées, risques et charges et immobilisations financières	1 340,6	765,0
Autres	8,0	7,7
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>(114,8)</b>	<b>(67,8)</b>
(Augmentation) diminution des créances clients	(7,2)	(2,7)
(Augmentation) diminution des créances d'exploitation	79,2	62,6
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	8,3	(16,1)
Augmentation (diminution) des autres passifs d'exploitation	(2,5)	(13,2)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>(37,0)</b>	<b>(37,2)</b>
<b>Investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	5,2	(4,6)
Acquisition de titres de participation	(65,2)	(1,1)
<b>Total investissement</b>	<b>(60,0)</b>	<b>(5,7)</b>
Produits de cessions d'actifs	—	—
Remboursement de prêts	—	—
Attribution de prêts	(0,1)	(0,9)
<b>Flux de trésorerie affectés aux investissements</b>	<b>(60,1)</b>	<b>(6,6)</b>
<b>Financement</b>		
Remboursement d'emprunts	(740,6)	(291,7)
Nouveaux emprunts	796,8	209,1
Augmentation (diminution) nette des découverts bancaires	—	0,1
Variation nette des avances trésorerie filiales	(14,6)	(659,3)
Augmentation de capital	0,1	1,2
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement</b>	<b>41,7</b>	<b>(740,6)</b>
Variation de trésorerie	(55,3)	(784,4)
Trésorerie à l'ouverture	206,8	991,2
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>151,5</b>	<b>206,8</b>

Les comptes sociaux au 31 décembre 2014 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 publié par arrêté du 8 septembre 2014 ainsi qu'avec les avis et recommandations de l'Autorité des Normes Comptables.

Pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement admis, certains éléments du bilan, du compte de résultat et des informations annexes sont déterminés par la Direction de la Société à partir d'estimations et sur la base d'hypothèses, Les chiffres réels peuvent donc différer des données estimées.

CGG est la société mère du Groupe CGG.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est constitué des éléments suivants :

- ▶ prix d'achat ;
- ▶ coûts directement attribuables engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner ;
- ▶ estimation initiale des coûts de démantèlement.

Les opérations de crédit-bail qui transfèrent le titre de propriété du bien à l'issue du contrat ne sont pas considérées dans les comptes annuels comme des acquisitions d'immobilisations assorties d'un emprunt.

Les immobilisations sont amorties sur la base du coût d'acquisition diminué de sa valeur résiduelle lorsque celle-ci est significative et selon le mode linéaire, Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- ▶ constructions à usage administratif et commercial : 20 à 40 ans ;
- ▶ agencements : six à dix ans ;
- ▶ matériel et outillage d'exploitation : trois à cinq ans ;
- ▶ matériel de transport : trois à cinq ans ;
- ▶ matériel de bureau et mobilier : trois à dix ans ;
- ▶ logiciels, ERP : cinq à dix ans.

Les matériels et logiciels ne font pas l'objet d'un amortissement fiscal dérogatoire.

Les dépenses de réparation ou de maintenance qui ne prolongent pas de manière significative la durée de vie de l'immobilisation concernée ou qui ne constituent pas d'avantages économiques complémentaires sont comptabilisées en charges de la période.

La Société applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 les règlements nos 2002-10 et 2004-06 du Comité de la réglementation comptable, relatifs respectivement à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

### **Perte de valeur des actifs immobilisés**

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet de dépréciation exceptionnelle lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La nécessité d'une dépréciation est appréhendée par groupe d'actifs autonomes par comparaison de la valeur nette comptable à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction de la Société.

Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur de marché ou, le cas échéant, celle des flux de trésorerie actualisés.

### **Titres de participation**

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée à raison des moins-values latentes, lesquelles sont généralement estimées en fonction de la quote-part d'actif net ou de la valeur d'usage. La dépréciation de l'écart d'acquisition inclus dans le coût d'acquisition des titres est retenue par la Société lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition.

### **Titres de placement, instruments financiers et autres disponibilités**

Les titres de placement sont constitués de valeurs mobilières de placement et de dépôts à court terme dont l'échéance est généralement inférieure à trois mois. Ces titres sont comptabilisés au montant le plus faible entre le prix de revient et la valeur de marché.

La Société utilise généralement des contrats de couverture à terme pour limiter le risque de change relatif aux excédents en dollars US. Lorsque ces contrats d'achat ou de vente à terme sont considérés comme des opérations de couverture, la Société ne tient pas compte des profits ou pertes futurs sur ces instruments à la clôture et comptabilise le gain ou la perte réalisé lors du dénouement de l'opération.

Lorsque ces contrats d'achat ou de vente à terme sont considérés comme des opérations spéculatives, la Société comptabilise une provision pour risque de change à la clôture en cas de perte latente.

### **Recherche et développement**

Les frais de recherche et développement figurent dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

## Impôts sur les sociétés

La Société comptabilise l'impôt sur les sociétés en conformité avec les lois et règles fiscales du pays dans lequel elle réalise ses résultats. Les régimes fiscaux et les taux d'imposition en vigueur sont très variables d'un pays à l'autre.

## Engagements de retraite et autres avantages sociaux

La Société participe à la constitution des retraites de son personnel en versant des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés du service des allocations vieillesse. Par ailleurs, un régime de retraite complémentaire a été mis en place en 2004 pour les membres du Comité Exécutif du Groupe.

Le montant estimé et actualisé des indemnités de départs à la retraite qui seront éventuellement dues au personnel en application des conventions collectives en vigueur est

provisionné au bilan. Les impacts des changements des hypothèses actuarielles sont comptabilisés au compte de résultat, au cours de l'exercice de leur constatation.

La Société n'a pas d'autres engagements significatifs concernant d'éventuels avantages sociaux consentis au personnel au-delà de sa période d'activité, tels que soins médicaux ou assurance-vie.

## Provisions pour risques et charges

La Société provisionne les divers risques et charges connus à la clôture de l'exercice si les dépenses qui peuvent en résulter sont probables et peuvent être quantifiées. Si ces conditions ne pouvaient être réunies, une information serait toutefois fournie dans les notes aux états financiers.

Les profits latents éventuels ne sont pas pris en compte avant leur réalisation.

## NOTE 2 FAITS MARQUANTS

### Obligations à haut rendement (500 millions de dollars US, 6,875 % *Senior Notes*, échéance 2022)

Le 1<sup>er</sup> mai 2014, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 500 millions de dollars US, au taux de 6,875 % et à échéance 2022. Cet emprunt obligataire, émis au pair, a contribué au remboursement anticipé de la totalité de l'emprunt obligataire au taux de 9,50 % d'un montant de 225 millions de dollars US à échéance 2016, ainsi qu'au remboursement anticipé de 265 millions de dollars US de l'emprunt obligataire de 400 millions de dollars US, au taux de 7,75 % et à échéance 2017.

### Obligations à haut rendement (400 millions d'euros, 5,875 % *Senior Notes*, échéance 2020)

Le 23 avril 2014, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 400 millions d'euros, au taux de 5,875 % et à échéance 2020. Cet emprunt obligataire, émis au pair, a permis le rachat des obligations à option de conversion (OCEANE) d'un montant nominal de 360 millions d'euros, au taux de 1,75 %, et à échéance 2016. Le produit net restant a été utilisé pour le paiement anticipé de l'échéance 2015 du crédit vendeur accordé par Fugro pour un montant de 28,1 millions d'euros.

### Obligations à haut rendement (350 millions de dollars US, 9,5 % *Senior Notes*, échéance 2016)

Le 2 juin 2014, la Société a procédé au remboursement de l'intégralité des 225 millions de dollars US de l'emprunt obligataire 9,50 %, échéance 2016, à 102,375 % du pair. Ce remboursement a été financé par l'émission d'obligations à

haut rendement pour un montant de 500 millions de dollars US, décrite ci-dessus.

L'amortissement accéléré des frais d'émission d'emprunt a été comptabilisé sur la ligne « Coût de l'endettement financier net » de notre compte de résultat pour un montant de 5,2 millions d'euros (6,3 millions de dollars US). La pénalité pour le remboursement anticipé s'est élevée à 3,9 millions d'euros (5,3 millions de dollars US) et a été comptabilisée sur la ligne « Autres produits (charges) financiers » de notre compte de résultat.

### Obligations à haut rendement (400 millions de dollars US, 7,75 % *Senior Notes*, échéance 2017)

Le 2 juin 2014, la Société a procédé au remboursement de 265 millions de dollars US de l'emprunt obligataire 7,75 %, d'un montant nominal initial de 400 millions de dollars US à échéance 2017. Le remboursement, effectué à 101,292 % du pair, a été financé par l'émission d'obligations à haut rendement pour un montant de 500 millions de dollars US, décrite ci-dessus. L'amortissement accéléré des frais d'émission d'emprunt a été comptabilisé sur la ligne Dotations aux provisions (financières) de notre compte de résultat pour un montant de 1,7 million d'euros (2,3 millions de dollars US). La pénalité pour remboursement anticipé s'est élevée à 2,5 millions d'euros (3,4 millions de dollars US) et a été comptabilisée sur la ligne Autres éléments exceptionnels de notre compte de résultat.

### Obligations convertibles (360 millions d'euros, 1,75 % *Senior Notes*, échéance 2016)

Au 30 juin 2014, les 360 millions d'euros d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions sont totalement remboursées.

Le 24 avril 2014, le Groupe a racheté 81,3 % des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émises par la Société à la suite d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé au prix de 28,60 euros par obligation soit un montant nominal total d'environ 293 millions d'euros. CGG a ensuite procédé au rachat de 16,8 % des obligations restantes au prix de 28,60 euros pour un montant nominal total d'environ 60 millions d'euros. Le rachat anticipé des 1,9 % d'obligations restantes a été effectué le 27 juin 2014.

L'amortissement accéléré des frais d'émission a été comptabilisé sur la ligne « Dotations aux provisions financières » de notre compte de résultat pour un montant de 2,1 millions d'euros.

### **Facilité de crédit « French Revolver »**

Le 24 juillet 2014, la maturité de notre facilité de crédit « French Revolver » a été étendue. La facilité de crédit « French Revolver » s'élève à 325 millions de dollars US jusqu'au 31 juillet 2016 et à 275 millions de dollars US jusqu'au 31 juillet 2017.

Le 31 juillet 2013, une facilité de crédit « French revolver » de 325 millions de dollars US sur trois ans avec deux options d'extension d'une année chacune a été conclue. En septembre 2014, la ligne de crédit « French Revolver » a fait l'objet d'avenants afin d'assouplir certains covenants applicables. À la suite de ces accords, le ratio d'endettement maximal (défini comme la dette nette sur l'EBITDAS) a été accru de 3,00x à 3,75x pour les 12 mois glissants clos le 30 septembre 2015, à 3,50x pour les 12 mois glissants clos le 30 septembre 2016, à 3,25x pour les 12 mois glissants clos le 30 septembre 2017 et à 3,00x pour les périodes de 12 mois glissantes suivantes.

### **Crédit vendeur accordé par Fugro**

Le solde restant dû au 31 décembre 2014 s'élève à 84,4 millions d'euros (ou 102 millions de dollars US convertis au taux de clôture de 1.2141).

Le 22 décembre 2014, Fugro et CGG ont amendé le crédit vendeur de telle sorte que 50 % du remboursement prévu le 31 janvier 2016 soit remboursé au plus tard le 31 janvier 2017 et les 50 % restants au plus tard le 31 janvier 2018 (c'est-à-dire 42,2 millions d'euros à rembourser pour les 31 janvier 2016 et 2017).

### **ARGAS/ARDISEIS**

Accord-cadre signé avec la société Industrialization & Energy Services Company (TAQA) et cession de 2 % du capital d'Ardiseis FZCO

Le 31 décembre 2013, CGG et TAQA ont conclu un accord de coopération par lequel les deux sociétés renforcent et étendent leur partenariat à long terme au Moyen-Orient. CGG

et TAQA sont actionnaires de deux joint-ventures au Moyen-Orient, ARGAS et Ardiseis. ARGAS, une entreprise saoudienne créée en 1966 (détenue à 51 % par TAQA et à 49 % par CGG) opère des activités de géophysique au Royaume d'Arabie Saoudite. Ardiseis, une société créée en 2006 à Dubai détenue à 51 % par CGG et par TAQA à 49 %, collecte des données sur terre et en eaux peu profondes dans le reste du Moyen-Orient.

Par cet accord, ARGAS deviendra l'actionnaire unique d'Ardiseis. L'ensemble des ressources d'Ardiseis et d'ARGAS seront regroupées dans un nouveau Groupe ARGAS, doté d'un capital plus important détenu à 51 % par TAQA et à 49 % par CGG, plus efficace et plus puissant sur un périmètre d'activité plus étendu.

Suite à cet accord, CGG Services UK Ltd, filiale consolidée du Groupe CGG, a conclu en juin 2014 un contrat de cession de 2 % du capital qu'elle détient dans la société Ardiseis FZCO au groupe Industrialization & Energy Services Company (TAQA) pour un montant de 1,2 million de dollars US. Suite à cette transaction, CGG détient 49 % du capital de la société et perd son contrôle. Ardiseis FZCO n'est plus consolidée par intégration globale, mais est mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

### **Achat de la participation LDA dans Geomar SAS**

#### **Option d'achat conclue avec Louis Dreyfus Armateurs (LDA)**

Le 27 novembre 2013, CGG avait convenu avec le groupe Louis Dreyfus Armateurs (LDA) d'exercer son option d'achat sur les titres détenus par LDA dans la société Geomar SAS, la joint-venture propriétaire du navire sismique *CGG Alizé*. Cet achat a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2014 pour 20,3 millions d'euros (28 millions de dollars US).

Cet accord n'a pas eu d'incidence sur la méthode de consolidation de cette filiale consolidée par intégration globale. Cette modification de la part d'intérêt de CGG dans Geomar SAS a été comptabilisée comme une transaction portant sur les capitaux propres au 31 décembre 2013.

### **Dépréciation de titres**

La comparaison entre la valeur d'usage et la valeur comptable des titres de participations a amené à constater une provision de 1 160,0 millions d'euros. Ces dépréciations sont directement liées :

- I. aux phases 1 et 2 des plans de performance marine, accompagnées de dépréciations d'actifs, de coûts de restructuration et de provisions pour contrats déficitaires ;
- II. aux dépréciations accélérées de certaines études multi-clients ;
- III. à la diminution de la valeur d'usage des activités portées par les Divisions GGR et Équipements dans un contexte de marché difficile.

## NOTE 3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

### Immobilisations incorporelles

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre					
	2014			2013		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Logiciels	24,9	(7,7)	17,2	15,8	(5,1)	10,7
Immobilisations incorporelles en cours	—	—	—	6,2	—	6,2
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>24,9</b>	<b>(7,7)</b>	<b>17,2</b>	<b>22,0</b>	<b>(5,1)</b>	<b>16,9</b>

Les variations de l'exercice sont résumées dans le tableau suivant :

<i>(En millions d'euros)</i>	31.12.2013	Acquisitions - dotations	Cessions - réformes	31.12.2014
Immobilisations brutes	22,0	2,9	—	24,9
Amortissement	(5,1)	(2,6)	—	(7,7)
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>16,9</b>	<b>0,3</b>	<b>—</b>	<b>17,2</b>

### Immobilisations corporelles

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre					
	2014			2013		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Terrains	1,1	—	1,1	1,1	—	1,1
Constructions	7,0	(3,6)	3,4	22,5	(11,2)	11,3
Matériel et outillage	0,2	(0,2)	—	0,2	(0,2)	—
Autres	1,3	(1,1)	0,2	3,2	(2,9)	0,3
Immobilisations corporelles en cours	—	—	—	—	—	—
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9,6</b>	<b>(4,9)</b>	<b>4,7</b>	<b>27,0</b>	<b>(14,3)</b>	<b>12,7</b>

Les variations de l'exercice sont résumées dans le tableau suivant :

<i>(En millions d'euros)</i>	31.12.2013	Acquisitions - dotations	Cessions - réformes	31.12.2014
Immobilisations brutes	27,0	—	(17,4)	9,6
Amortissement	(14,3)	(0,8)	10,2	(4,9)
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>12,7</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(7,2)</b>	<b>4,7</b>

## NOTE 4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Participations

La variation du poste participations se décompose ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013
Solde net en début de période	3 105,5	3 775,0
Acquisitions de titres	617,5	315,8
Sortie/Cession de titres	(14,3)	(208,2)
Variation de provisions	(1 159,9)	(777,1)
Autres	—	—
<b>Solde net en fin de période</b>	<b>2 548,8</b>	<b>3 105,5</b>

L'augmentation des titres provient essentiellement des augmentations de capital de CGG Services SA pour 350,0 millions d'euros et de CGG Holding BV pour 167,3 millions d'euros. Les variations de périmètre ne contribuent qu'à hauteur de 100,2 millions d'euros et comprennent principalement la création de CGG ME Holding SAS pour 58,8 millions d'euros, le rachat de la participation de Louis Dreyfus Armateur dans Géomar SAS pour 20,3 millions d'euros et le rachat de la participation de CGG Services UK Ltd dans Ardiseis FZCO pour 15,3 millions d'euros.

La comparaison entre la valeur d'usage et la valeur comptable des titres de participations a amené à constater une provision de 1 160,0 millions d'euros. Le détail de cette provision par filiale est le suivant :

- ▶ CGG Holding BV pour 557 millions d'euros ;
- ▶ CGG Services SA pour 350 millions d'euros ;
- ▶ Seabed Geosolutions BV pour 140 millions d'euros ;
- ▶ Wavefield Inseis AS pour 58 millions d'euros ;

Le détail des titres de participations par société, nets des dépréciations, est le suivant :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Ardiseis FZCO	23,8	8,6
Argas	4,3	4,3
CGG ME Holding SAS	45,0	—
C.B.G. Geofisica LTDA	—	—
CGGAP Sdn Bhd	—	0,3
CGG do Brasil Participações Ltda	—	—
CGG Explo	2,7	2,7
CGG Marine Resources Norge AS	135,0	190,0
CGG Pakistan	—	—
CGG Selva	—	—
CGG Holding BV	2 260,5	2 650,2
CGG International SA	0,2	0,2
CGG Services (Norway) AS	—	—
CGG Services SA	—	—
EXGEO	0,5	0,5
Geoexplo	—	—
Geomar SAS	20,9	0,6
Geophysics Overseas Corporation (G.O.C.)	—	—
Petrodata Consulting LLC	—	—
PT CGG Indonesia	—	0,1
Sercel SA	0,5	0,5
Sercel Holding SA	28,4	28,4
Spectrum ASA	—	—
Wavefield Inseis AS	21,4	73,6
CGG Electromagnetics (Italy) Srl	0,1	0,1
CGG Geoscience India Pvt Ltd	—	—
Seabed Geosolutions BV	5,4	145,4
<b>Titres nets</b>	<b>2 548,8</b>	<b>3 105,5</b>

- ▶ CGG Marine Resources Norge AS pour 55 millions d'euros.

Ces dépréciations sont directement liées :

- I. aux phases 1 et 2 des plans de performance marine, accompagnées de dépréciations d'actifs, de coûts de restructuration et de provisions pour contrats déficitaires ;
- II. aux dépréciations accélérées de certaines études multi-clients ;
- III. à la diminution de la valeur d'usage des activités portées par les Divisions GGR et Équipements dans un contexte de marché difficile.

La dépréciation de ces titres de participation de 1 160 millions d'euros a été enregistrée dans le résultat financier de 2014 alors que la dépréciation de 780 millions d'euros avait été enregistrée en résultat exceptionnel en 2013.

Il est à noter qu'une provision de 100 millions d'euros a été enregistrée sur CGG Services SA en complément de la dépréciation totale de ses titres.

Les données au 31 décembre 2014 relatives aux principales filiales sont les suivantes :

<i>(En millions d'euros ou en millions d'unités de monnaie nationale)</i>	Devise	Capitaux propres avant résultat (en devise)	Quote-part de capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos (en devise)
<b>Filiales</b>				
CGG Marine Resources Norge AS	USD	252,5	100	(12,3)
CGG Services SA	USD	439,2	100	(341,1)
CGG Holding BV	USD	3 826,4	100	8,9
Sercel Holding SA	EUR	497,1	100	64,3
Ardiseis FZCO	USD	59,2	49	(1,4)
ARGAS (Saudi Arabia)	SAR	304,8	49	(54,8)
Seabed Geosolutions BV	USD	553,3	40	(472,1)
Wavefield Inseis AS	USD	180,6	100	(2,7)

1 € = 1,2141 USD.

La variation de la dépréciation des titres est résumée dans le tableau suivant :

	31.12.2013	Dotations	Reprises	31.12.2014
<b>Dépréciations</b>	1 039,3	1 159,9	(0,1)	2 199,1

### Créances rattachées aux participations

La variation du poste créances rattachées aux participations se décompose ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013
Solde net en début de période	1 735,6	837,6
Émissions	36,2	14,1
Remboursements	(12,9)	—
Conversions	(393,4)	938,6
Autres	212,1	(54,7)
<b>Solde net en fin de période</b>	<b>1 577,6</b>	<b>1 735,6</b>

En 2011, un prêt de 500 millions de dollars US a été accordé à la filiale CGG Holding (U.S.) Inc., portant intérêts à 6,50 % l'an et à échéance mai 2021. Ce prêt venait compléter celui accordé en janvier 2007 d'un montant de 600 millions de dollars US portant intérêts à 7,50 % l'an sur 200 millions de dollars US et 7,75 % l'an sur 400 millions de dollars US et à échéance janvier 2017.

En 2013, des prêts à moyen terme ont été accordés à la filiale CGG Holding BV par imputation sur le compte courant pour un montant total de 1 269,5 millions de dollars US.

En 2014 quatre prêts consentis à CGG Holding BV pour un total de 469,5 millions de dollars US ont été reconvertis en compte courant pour un montant de 364,6 millions d'euros ; un prêt de 33 millions de dollars US pour une contre-valeur de 26,4 millions d'euros a été consenti à CGG INTERNATIONAL SA (Genève), puis une partie de 30 millions de dollars US a fait l'objet d'un abandon de créance pour une contre-valeur de 24 millions d'euros.



## NOTE 5 CLIENTS

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013
Clients et comptes rattachés	8,8	3,6
Clients factures à établir	0,6	1,3
Provision pour créances douteuses	—	—
<b>Clients et comptes rattachés — net</b>	<b>9,4</b>	<b>4,9</b>
<i>Dont à plus d'un an</i>	—	—

Les clients de la Société sont presque exclusivement des sociétés du Groupe.

## NOTE 6 AUTRES CRÉANCES

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013
Créances et crédits d'impôt	29,6	29,9
Avances de trésorerie accordées et intérêts rattachés, nets	108,3	9,1
Intégration fiscale — Comptes courants débiteurs	16,8	—
Autres	(2,9)	0,3
<b>Autres créances</b>	<b>151,8</b>	<b>39,3</b>

## NOTE 7 CAPITAL SOCIAL ET PLAN D'OPTIONS

Le capital social de CGG SA se composait au 31 décembre 2014 de 177 065 192 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,40 euro. Les actions ordinaires en nominatif détenues depuis plus de deux ans donnent un droit de vote double.

### Droits à dividendes

Les dividendes peuvent être distribués à partir des réserves de la société mère, en conformité avec la loi française et les statuts de la Société. Au 31 décembre 2014, le montant des réserves libres de la Société s'élevait à 1 044,4 millions d'euros, se ventilant comme suit :

- ▶ perte de l'exercice : 1 269,6 millions d'euros ;

- ▶ autres réserves : 6,2 millions d'euros ;
- ▶ primes d'émission, d'apport et de conversion : 2 307,2 millions d'euros ;
- ▶ provisions réglementées : 0,6 million d'euros.

### Émission d'actions

En 2014, CGG SA a émis 174 326 actions ordinaires entièrement libérées liées à des stock-options exercées.

## Variation des capitaux propres

(En millions d'euros)	Au 31.12.2013	Affectation résultat 2013	Résultat 2014	Augmentation de capital	Autres mouvements	Au 31.12.2014
Capital	70,7			0,1	—	70,8
Primes d'émission, d'apport et de conversion	2 365,9	(58,7)		—		2 307,2
Écart de réévaluation	0,3					0,3
Réserve légale	7,1					7,1
Autres réserves	6,3			(0,1)	—	6,2
Report à nouveau	605,2	(605,2)				—
Résultat de l'exercice	(663,9)	663,9	(1 269,6)			(1 269,6)
Provisions réglementées	0,6					0,6
<b>Capitaux propres</b>	<b>2 392,2</b>	<b>—</b>	<b>(1 269,6)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 122,6</b>

### Plans d'options

Le 26 juin 2014, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer :

- ▶ 1 135 843 options de souscription d'actions à certains salariés du Groupe. Le prix d'exercice desdites options est de 10,29 €. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées). Les options ont une durée de huit ans ;
- ▶ 200 000 options de souscription d'actions au Directeur Général et 100 000 options à chacun des Directeurs Généraux Délégués. Le prix d'exercice desdites options est de 10,29 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
- » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux ;
- ▶ 120 000 options de souscription d'actions aux autres membres du Comité Corporate. Le prix d'exercice desdites options est de 10,29 €. Les options ont une durée de huit ans. Les droits aux dites options sont acquis en trois fois, en juin 2016 (à hauteur de 50 % des options attribuées), en juin 2017 (à hauteur de 25 % des options attribuées) et en juin 2018 (à hauteur de 25 % des options attribuées), sous réserve de la réalisation de conditions de performance suivantes :
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action, en rythme annuel, sur la période d'acquisition des droits,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'action apprécié au regard de l'indice boursier SBF 120,
  - » un objectif d'évolution du cours de bourse de l'ADS apprécié au regard de l'indice boursier PHLX Oil Services Sector<sup>SM</sup> (OSX<sup>SM</sup>),
  - » un objectif d'indicateur financier d'EBITDAS, exprimé en dollars US et relié à l'objectif correspondant de la partie variable annuelle de la rémunération des mandataires sociaux.

Le prix d'exercice de chaque option est la valeur de marché moyenne de l'action établie durant les vingt jours de cotation se terminant le jour précédant la date d'attribution de l'option.

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options non exercées au 31 décembre 2014 :

	Options initialement attribuées	Options non exercées au 31.12.2014	Prix d'exercice par action	Date d'expiration	Durée de vie résiduelle
Plan du 23 mars 2007	1 308 750	1 216 425 <sup>(a)</sup>	28,89 € <sup>(a)</sup>	23 mars 2015	2,7 mois
Plan du 14 mars 2008	1 188 500	1 112 331 <sup>(a)</sup>	30,95 € <sup>(a)</sup>	14 mars 2016	14,4 mois
Plan du 16 mars 2009	1 327 000	828 039 <sup>(a)</sup>	8,38 € <sup>(a)</sup>	16 mars 2017	26,5 mois
Plan du 6 janvier 2010	220 000	231 538 <sup>(a)</sup>	13,98 € <sup>(a)</sup>	6 janvier 2018	36,2 mois
Plan du 22 mars 2010	1 548 150	1 408 607 <sup>(a)</sup>	18,47 € <sup>(a)</sup>	22 mars 2018	38,7 mois
Plan du 21 octobre 2010	120 000	126 291 <sup>(a)</sup>	16,05 € <sup>(a)</sup>	21 octobre 2018	45,7 mois
Plan du 24 mars 2011	1 164 363	1 118 534 <sup>(a)</sup>	24,21 € <sup>(a)</sup>	24 mars 2019	50,8 mois
Plan du 26 juin 2012	1 410 625	1 431 487 <sup>(a)</sup>	17,84 € <sup>(a)</sup>	26 juin 2020	65,9 mois
Plan du 24 juin 2013	1 642 574	1 588 773	18,47 €	24 juin 2021	77,8 mois
Plan du 26 juin 2014	1 655 843	1 634 118	10,29 €	26 juin 2022	89,8 mois
<b>TOTAL</b>	<b>11 585 805</b>	<b>10 696 143</b>			

(a) Suite à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription intervenue en octobre 2012, les plans d'options ont été ajustés de la manière suivante :

	Ajustement du nombre d'options au 19 octobre 2012	Prix d'exercice avant ajustement (€)	Prix d'exercice ajusté (€)
Plan du 23 mars 2007	1 221 425	30,40	28,89
Plan du 14 mars 2008	1 120 226	32,57	30,95
Plan du 16 mars 2009	950 179	8,82	8,38
Plan du 6 janvier 2010	231 538	14,71	13,98
Plan du 22 mars 2010	1 430 622	19,44	18,47
Plan du 21 octobre 2010	126 291	16,88	16,05
Plan du 24 mars 2011	1 150 636	25,48	24,21
Plan du 26 juin 2012	1 483 424	18,77	17,84
<b>TOTAL</b>	<b>7 714 341</b>		

Le tableau suivant résume l'information relative à l'évolution des plans de stock-options au 31 décembre 2014, 2013 et 2012 :

	2014		2013		2012 (retraité)	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice
<i>(En euros, sauf nombre d'options)</i>						
Options non exercées en début d'exercice	10 151 820	21,33 €	8 711 012	21,67 €	7 062 320	23,16 €
Attributions	1 655 843	10,29 €	1 642 574	18,47 €	1 410 625	18,77 €
Ajustements liés à l'augmentation de capital	—	—	—	—	435 498	21,68 €
Exercées	—	—	(122 561)	8,42 €	(132 758)	13,06 €
Échues non exercées	(1 111 520)	24,29 €	(79 205)	20,30 €	(64 673)	23,98 €
<b>Options non exercées en fin d'exercice</b>	<b>10 696 143</b>	<b>19,31 €</b>	<b>10 151 820</b>	<b>21,33 €</b>	<b>8 711 012</b>	<b>21,67 €</b>
<b>Options exerçables en fin d'exercice</b>	<b>6 757 509</b>	<b>21,85 €</b>	<b>6 694 183</b>	<b>22,62 €</b>	<b>5 943 122</b>	<b>22,06 €</b>

Le cours moyen de l'action CGG s'est élevé à 8,16 euros en 2014, 17,46 euros en 2013 et 21,89 euros en 2012.

## Unités de performance

### Plan d'attribution du 26 juin 2014

Le 26 juin 2014, le Conseil d'administration a décidé l'attribution de 723 800 unités de performance sous conditions de performance dont 27 500 au Directeur Général, 12 500 à chacun des Directeurs Généraux Délégués, 20 000 aux autres membres du Comité Corporate et 651 300 à certains salariés.

Les unités de performance sont définitivement acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période de trois ans à compter de la date d'attribution sous réserve du respect d'une condition de présence dans le Groupe au moment de l'attribution définitive et de l'atteinte de conditions de performance. Ces

conditions de performance sont liées à la réalisation d'objectifs groupe en matière de rentabilité des capitaux employés et de structure de bilan et à la réalisation d'objectifs financiers de chacune des Divisions, en ligne avec les orientations stratégiques pour le Groupe à trois ans.

L'atteinte des objectifs groupe permet de déterminer un nombre d'unités de performance 2014 qui sera définitivement acquis aux bénéficiaires à hauteur de 60 %. L'acquisition du solde dépendra de l'atteinte des objectifs des Divisions.

Les unités de performance définitivement acquises seront valorisées sur la base de la moyenne des cours de clôture de l'action CGG sur Euronext au cours des cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition définitive. Le règlement des unités de performance interviendra pour moitié en numéraire et pour moitié en actions CGG existantes.

### Coût de compensation sur les options et actions gratuites sous condition de performance

Les hypothèses retenues pour évaluer les plans d'options 2012, 2013 et 2014, le plan 2012 d'attribution d'actions gratuites et le plan 2013 d'unités de performance sont reprises dans les tableaux suivants :

	Options attribuées	Volatilité	Taux sans risque	Prix d'exercice par actions (en euros)	Durée de vie résiduelle (ans)	Juste valeur par action à la date d'attribution (en euros)	Dividendes
Plan d'options 2012	1 410 625	42 %	1,23 %	17,84	4	5,98	0,0 %
Plan d'options 2013	1 642 574	42 %	1,11 %	18,47	4	5,14	0,0 %
Plan d'options 2014	1 655 843	39 %	0,34 %	10,29	4	3,23	0,0 %

## NOTE 8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2014	2013
Pertes de change	85,6	6,3
Coûts de restructuration	0,1	0,1
Provision pour risques filiales	110,5	10,6
Autres risques et charges	0,3	0,3
Litiges	0,1	0,1
<b>Provisions court terme</b>	<b>196,6</b>	<b>17,4</b>
Indemnités de départ à la retraite	14,0	14,6
<b>Provisions moyen et long termes</b>	<b>14,0</b>	<b>14,6</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>210,6</b>	<b>32,0</b>

Les variations de l'exercice sont résumées dans le tableau suivant :

(En millions d'euros)	31.12.2013	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	31.12.2014
Pertes de change	6,3	85,6	—	(6,3)	85,6
Coûts de restructuration	0,1	—	—	—	0,1
Provisions pour risques filiales	10,6	100,0	—	(0,1)	110,5
Autres risques et charges	0,3	—	—	—	0,3
Litiges	0,1	—	—	—	0,1
<b>Provisions court terme</b>	<b>17,4</b>	<b>185,6</b>	<b>—</b>	<b>(6,4)</b>	<b>196,6</b>
Indemnités de départ à la retraite	14,6	2,6	(3,2)	—	14,0
<b>Provisions moyen et long termes</b>	<b>14,6</b>	<b>2,6</b>	<b>(3,2)</b>	<b>—</b>	<b>14,0</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>32,0</b>	<b>188,2</b>	<b>(3,2)</b>	<b>(6,4)</b>	<b>210,6</b>

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements de départs à la retraite sont les suivantes :

- ▶ taux d'actualisation : 1,5 % en 2014 et 3,00 % en 2013 pour les indemnités de fin de carrière ainsi que pour la retraite complémentaire ;

- ▶ taux moyen de croissance des salaires : 2,5 % en 2014 et 3 % en 2013 ;

- ▶ âge de départ à la retraite : à taux plein selon réforme de la retraite.

La ventilation par nature des dotations et reprises de l'exercice est la suivante :

(En millions d'euros)	2014	
	Dotation	Reprise
Exploitation	2,6	(3,2)
Financier	85,6	(6,2)
Exceptionnel	100,0	(0,2)
<b>TOTAL</b>	<b>188,2</b>	<b>(9,6)</b>

La provision de 100,0 millions d'euros concerne CGG Services SA. Au-delà de la dépréciation totale de ses titres, les coûts de la phase 2 du plan de transformation marine rendent probable une recapitalisation à venir sur l'exercice 2015.

## NOTE 9 DETTES FINANCIÈRES

L'analyse des dettes financières par type de dette est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre					
	2014			2013		
	Total	< 1 an	> 1 an	Total	< 1 an	> 1 an
Emprunts obligataires	1 458,4	—	1 458,4	924,5	—	924,5
Emprunts convertibles	360,0	—	360,0	720,0	—	720,0
Emprunts bancaires	130,0	—	130,0	110,0	110,0	—
Crédit vendeur	87,1	2,6	54,5	126,1	13,6	112,5
Découverts bancaires	0,2	0,2	—	0,2	0,2	—
Intérêts courus	23,0	23,0	—	13,4	13,4	—
<b>Total dettes financières</b>	<b>2 058,7</b>	<b>25,8</b>	<b>2 032,9</b>	<b>1 894,2</b>	<b>137,2</b>	<b>1 757,0</b>

Au 31 décembre 2014, les tirages du crédit syndiqué français s'élevaient à 130 millions d'euros et la Société disposait de 138 millions d'euros de ligne de crédit court terme confirmée et non utilisée correspondant au solde du crédit syndiqué français.

Le crédit syndiqué est garanti par un nantissement sur tous les actifs de CGG Marine BV.

## Analyse par devise

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013
Euros	980,6	948,8
Dollars US	1 078,1	945,4
Autres devises	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>2 058,7</b>	<b>1 894,2</b>
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>23,2</i>	<i>137,2</i>
<i>dont total long terme</i>	<i>2 035,5</i>	<i>1 757,0</i>

## Analyse par taux d'intérêt

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013
Taux variables	130,0	110,3
Taux fixes :		
USD : taux moyen de 6,69 % en 2014 et 7,30 % en 2013	1 078,1	946,0
EUR : taux moyen de 2,46 % en 2014 et 2,00 % en 2013	850,6	837,9
<b>TOTAL</b>	<b>2 058,7</b>	<b>1 894,2</b>

Le taux d'intérêt moyen sur les découverts bancaires utilisés est de 0,5 % en 2014 et en 2013, néanmoins, le recours aux découverts bancaires est très limité.

## Analyse par échéance

<i>(En millions d'euros)</i>	2014
2015	25,8
2016	—
2017	283,4
2018	42,1
Au-delà de 2018	1 707,4
<b>TOTAL</b>	<b>2 058,7</b>

### Obligations à haut rendement

CGG SA a émis plusieurs obligations à haut rendement en dollars US à échéance 2017, 2020, 2021 et 2022.

Ces obligations font l'objet d'une cotation à la Bourse du Luxembourg sur le marché réglementé Euros MTF et sont garanties par certaines filiales du Groupe.

Ces obligations contiennent certaines clauses restrictives, notamment sur la souscription d'endettement supplémentaire, la constitution de sûretés réelles, la réalisation d'opérations de cession et de crédit-bail adossé, l'émission et la vente de titres subsidiaires et le règlement de dividendes et autres paiements par certaines des entités du Groupe. De plus, le ratio de l'EBITDAS rapporté aux charges financières brutes doit être égal ou supérieur à 3.

### Obligations à haut rendement (225 millions de dollars US, 9,50 % Senior Notes, échéance 2016) remboursées en 2014

Le 9 juin 2009, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 350 millions de dollars US, au taux de 9,50 % et à échéance 2016, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission à 97 % du pair.

Le produit net de cette émission a permis à CGG SA de financer le remboursement partiel de 100 millions de dollars US du crédit senior US sécurisé intervenue le 21 mai 2009 suite à la conclusion d'un avenant de ce contrat de crédit, de rembourser les échéances prévues sur le reste de l'année 2009 de 83 millions de dollars US au titre de ce même contrat de crédit ainsi que 50 millions de dollars US

d'autres crédits bancaires. Le solde du produit de l'émission est venu renforcer les disponibilités existantes de la Société et permettre le cas échéant un remboursement supplémentaire des dettes financières existantes.

Le 21 août 2013, la Société a procédé à un remboursement partiel anticipé de 125 millions de dollars US, réduisant le montant de l'emprunt obligataire de 350 millions de dollars US à 225 millions de dollars US.

Le 2 juin 2014, la Société a procédé au remboursement de l'intégralité des 225 millions de dollars US de l'emprunt obligataire 9,50 % échéance 2016.

#### **Obligations à haut rendement (400 millions de dollars US, 7,75 % Senior Notes, échéance 2017)**

Le 9 février 2007, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 400 millions de dollars US, au taux de 7,75 % et à échéance 2017, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission de 100 % du pair.

Les fonds issus de ce placement obligataire ont été entièrement destinés au remboursement du crédit relais de 700 millions de dollars US mis en place en novembre 2006 afin de financer l'acquisition de Veritas.

Le 2 juin 2014, la Société a procédé à un remboursement partiel anticipé de 265 millions de dollars US, réduisant le montant de l'emprunt obligataire de 400 millions de dollars US à 135 millions de dollars US.

#### **Obligations à haut rendement (650 millions de dollars US, 6,50 % Senior Notes, échéance 2021)**

Le 31 mai 2011, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 650 millions de dollars US, au taux de 6,50 % et à échéance 2021, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission de 96,45 % du pair, à l'origine d'un rendement de 7 %.

Les fonds issus de ce placement obligataire ont été destinés au remboursement du crédit Senior Term Loan B restant en circulation, d'un montant de 508 millions de dollars US, porté par la filiale CGG Holding (U.S.) Inc., et au remboursement des obligations à haut rendement à échéance 2015 restant en circulation.

#### **Obligations à haut rendement (400 millions d'Euros, 5,875 % Senior Notes, échéance 2020)**

Le 23 avril 2014, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 400 millions d'Euros, au taux de 5,875 % et à échéance 2020, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission de 100 % du pair.

Les fonds issus de ce placement obligataire ont été destinés au remboursement par anticipation des Obligations à option de

conversion et/ou échange en actions nouvelles ou existantes émises en 2011 et à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2016 d'une part, et au remboursement par anticipation de l'échéance de janvier 2015 du crédit vendeur accordé par Fugro N.V.

#### **Obligations à haut rendement (500 millions de dollars US, 6,875 % Senior Notes, échéance 2022)**

Le 1<sup>er</sup> mai 2014, la Société a émis sur les marchés internationaux un emprunt obligataire de 500 millions de dollars US, au taux de 6,875 % et à échéance 2022, garanti par certaines filiales. Les conditions de cet emprunt sont identiques à celles des précédents emprunts obligataires, avec une émission de 100 % du pair.

Les fonds issus de ce placement obligataire ont été destinés au remboursement anticipé total des Obligations à haut rendement à échéance 2016 pour 225 millions de dollars US et au remboursement anticipé partiel des Obligations à haut rendement à échéance 2017 pour 265 millions de dollars US.

#### **Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes**

##### **Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (360 millions d'euros, coupon de 1,75 %, échéance 2016) remboursées en 2014**

Le 27 janvier 2011, la Société a procédé à l'émission de 12 949 640 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2016 d'un montant nominal de 360 millions d'euros.

Les fonds issus de cette émission ont été destinés au remboursement partiel de l'emprunt obligataire 7,50 % de 530 millions de dollars US à échéance 2015, permettant de réduire les frais financiers décaissés par le Groupe.

La valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 27,80 euros, ce qui faisait apparaître une prime d'émission de 25 % par rapport au cours de référence de l'action CGG sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Les obligations portaient intérêt à un taux annuel de 1,75 % payable semestriellement à terme échu le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Les obligations donnaient droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes CGG à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations pouvaient faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG SA, sous certaines conditions.

Entre les 24 avril 2014 et 27 juin 2014, la Société a procédé au remboursement anticipé total de cet emprunt par rachat sur le marché.

##### **Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (360 millions d'euros, coupon de 1,25 %, échéance 2019)**

Le 20 novembre 2012, la Société a procédé à l'émission de 11 200 995 obligations à option de conversion et/ou

d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») à échéance 1<sup>er</sup> janvier 2019 d'un montant nominal de 360 millions d'euros.

Les fonds issus de cette émission ont servi à financer une partie du prix de l'acquisition d'un montant de 1,2 milliard d'euros de la Division Geoscience auprès de Fugro.

La valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 32,14 euros, ce qui fait apparaître une prime d'émission de 40 % par rapport au cours de référence de l'action CGG sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,25 % payable semestriellement à terme échu le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Les obligations donnent droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes CGG à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de CGG SA, sous certaines conditions.

### Crédit syndiqué français

Le 31 juillet 2013, la Société a signé une convention de crédit syndiqué multidevises de 325 millions de dollars US,

Cette ligne de crédit était tirée à hauteur de 130 millions d'euros au 31 décembre 2014.

### Ratios financiers

Dettes financières nettes/EBITDAS (a)	≤ 3,75 jusqu'au 30 septembre 2015, ≤ 3.50 jusqu'au 30 septembre 2016 ≤ 3,25 jusqu'au 30 septembre 2017, ≤ 3.00 au-delà
EBITDAS/charge d'intérêts totale (a)	≥ 4,00

(a) Ratios calculés à chaque fin de trimestre pour toute période de 12 mois glissants.

### Crédit vendeur octroyé par Fugro N.V.

Le 27 janvier 2013, dans le cadre de l'acquisition de la Division Geoscience par la Société, Fugro N.V. a accepté de consentir à la Société un crédit vendeur à hauteur de 225 millions d'euros remboursable sur cinq ans au taux de 5,5%.

consenti sur 3 ans avec possibilité d'extension de 2 périodes d'une année.

Selon la notation du Groupe au 31 décembre 2014, le taux d'intérêt applicable est Libor + 2,85 % pour les tirages en dollars US et Euribor + 2,45 % pour les tirages en euros. La commission d'utilisation est définie de la façon suivante :

- ▶ 25 pb pour une utilisation inférieure à un tiers du total de la facilité ;
- ▶ 50 pb pour une utilisation comprise entre un tiers et deux tiers ;
- ▶ 75 pb pour une utilisation supérieure à deux tiers.

Le 24 juillet 2014, la Société a obtenu l'accord des prêteurs pour l'extension d'un an de la maturité de la facilité, pour un montant maximal de 275 millions de dollars US.

Le 29 août 2014, la Société a obtenu l'accord des prêteurs pour la modification de certains ratios financiers et la souscription d'endettement supplémentaire.

Au 31 décembre 2014, le solde du crédit vendeur représente 84,4 millions d'euros et sera amorti en deux termes égaux le 31 janvier 2017 et le 31 janvier 2018.

Le 31 décembre 2014, la société Fugro a complété ce prêt pour un montant de 3,2 millions de dollars US (soit 2,6 millions d'euros) en ajustement de prix de cession des actions de société CGG ME Holding SAS.

## NOTE 10 INSTRUMENTS FINANCIERS

### Gestion des risques de change

En vue d'équilibrer davantage les postes d'actif et de passif de son bilan, la Société cherche à libeller une partie substantielle de son endettement en dollars US. Au 31 décembre 2014, l'endettement libellé en dollars US s'élève à 1 058,4 millions d'euros.

La Société peut également conclure divers contrats pour couvrir les risques de change sur ses activités futures. Cette stratégie de réduction des risques de change a permis d'atténuer, sans l'éliminer, l'impact positif ou négatif de la variation des cours de change, sur cette devise.



Au 31 décembre 2014, les contrats d'achat à terme de dollars US contre euros à échéance 2015 conclus avec la filiale Sercel se présentent comme suit :

<i>(En millions de dollars US)</i>	<b>Notionnel</b>	<b>Taux de couverture</b>
Contrats à échéances du :		
31 janvier 2015	7,0	1,2583
28 février 2015	7,0	1,2524
31 mars 2015	5,0	1,2483
	<b>19,0</b>	

### Valeurs de marché des instruments financiers

Les montants au bilan et la valeur de marché des instruments financiers de la Société au 31 décembre 2014 sont les suivants :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>2014</b>		<b>2013</b>	
	<b>Montant au bilan</b>	<b>Valeur de marché</b>	<b>Montant au bilan</b>	<b>Valeur de marché</b>
Titres de placement et autres disponibilités	151,7	151,7	207,0	203,3
Découverts bancaires :	0,2	0,2	0,2	0,2
Crédit vendeur	87,1	89,1	112,5	111,6
Crédit vendeur à taux fixe	—	—	14,1	14,1
Emprunt taux variable	130,0	130,0	110,1	110,1
Emprunts obligataires à taux fixe :	1 458,4	1 651,0	1 657,3	1 983,9
Contrats d'achat à terme	—	0,5	—	(0,7)

Pour les autres immobilisations financières, les clients, les autres créances d'exploitation, les titres de placement et autres disponibilités, les fournisseurs et les autres dettes d'exploitation, la Société estime que la valeur inscrite au bilan peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

Pour les emprunts à taux variable, la valeur de marché est équivalente à la valeur au bilan.

La valeur de marché des contrats d'achat ou de vente à terme est estimée à partir des cours à terme, négociables sur les marchés financiers, pour des échéances comparables.

Au 31 décembre 2014, les titres de placement s'élevaient à 24,9 millions d'euros et se décomposaient comme suit :

- ▶ 13,8 millions d'euros représentant 800 000 actions propres détenues en nom propre, le contrat de liquidité ayant pris fin en octobre 2010 ;
- ▶ 11,1 millions d'euros représentant 97 sicav monétaires de trésorerie.

## NOTE 11 DETTES FOURNISSEURS

Le poste fournisseurs et comptes rattachés se décompose comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Dettes fournisseurs	4,2	6,0
Factures non parvenues	9,1	1,7
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>13,3</b>	<b>7,7</b>

Les dettes fournisseurs ne comprennent pas d'effets de commerce.

Les échéances des dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
Échéance à 30 jours	1,6	2,1
Échéance à 60 jours	2,5	2,1
Échéance à plus de 60 jours	0,1	1,8
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>4,2</b>	<b>6,0</b>

## NOTE 12 DETTES FISCALES ET SOCIALES

L'analyse des dettes fiscales et sociales est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013
Dettes sociales	5,1	2,9
IS à payer	(3,8)	(0,6)
TVA et autres dettes fiscales	8,4	6,6
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>9,7</b>	<b>8,9</b>

Le poste « Dettes sociales » comprend 2,7 millions d'euros de provisions de charges à payer.

## NOTE 13 AUTRES DETTES

L'analyse des autres dettes est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013
Avances de trésorerie reçues et intérêts rattachés	741,8	655,9
Comptes courants liés à l'intégration fiscale	312,8	216,8
Autres	0,8	0,7
<b>Autres dettes</b>	<b>1 055,4</b>	<b>873,4</b>

Les autres dettes sont à échéance de moins d'un an.

## NOTE 14 COMPTES DE RÉGULARISATION

Le poste « comptes de régularisation actif » se ventile de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013
Commissions crédit revolving	3,6	3,4
Primes d'assurance	0,1	1,1
Divers	0,1	0,2
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>3,8</b>	<b>4,7</b>
Primes de remboursement des emprunts	12,2	15,1
Commissions et autres frais relatifs aux émissions d'emprunts	21,3	17,5
<b>Charges à répartir</b>	<b>33,5</b>	<b>32,6</b>
Pertes de change latentes	153,7	46,8
<b>Écarts de conversion actif</b>	<b>153,7</b>	<b>46,7</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF</b>	<b>191,0</b>	<b>84,1</b>

L'ensemble des dettes et créances, à l'exception de celles relatives au crédit revolving et aux emprunts obligataires, est à échéance de moins d'un an. Les commissions et autres frais relatifs au crédit revolving et emprunts sont étalés sur leurs durées respectives. La partie à moins d'un an de ces frais s'élève à 9,6 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les pertes et profits de change latents proviennent principalement des prêts et emprunts libellés en dollar US.

Le poste « écarts de conversion actif » comprend une perte de change latente sur les emprunts obligataires pour un montant

de 145,9 millions d'euros ainsi qu'une perte de change d'un montant de 5,1 millions d'euros réalisée lors du remboursement du crédit relais de 700 millions de dollars US refinancé à hauteur de 600 millions de dollars US par l'émission des emprunts obligataires de 200 et 400 millions de dollars US en février 2007, ces derniers faisant l'objet d'une position symétrique de couverture. Une compensation partielle des gains et pertes de change latents sur les emprunts obligataires et sur les prêts consentis à la Société CGG Holding (U.S.) Inc. s'élève à 68,1 millions d'euros.

Le poste « comptes de régularisation passif » se ventile de la manière suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Profits de change latents	195,3	8,7
<b>Écarts de conversion passif</b>	<b>195,3</b>	<b>8,7</b>
<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>195,3</b>	<b>8,7</b>

Le poste « écarts de conversion passif » provient essentiellement du profit de change latent constaté sur les prêts consentis à la société CGG Holding (U.S.) Inc. et aux prêts consentis en 2014 à la société CGG Holding BV.

## NOTE 15 RISQUES ET ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2014, les engagements de la Société sont principalement relatifs à des contrats de :

- ▶ crédit-bail immobilier lié à l'immeuble à usage de bureaux situé à Massy. Le coût annuel de ces loyers s'est élevé à 6,7 millions d'euros en 2014 et 2013.

Le bail expire le 31 décembre 2021, suite à la signature d'un avenant de renouvellement en date du 14 décembre 2012.

- ▶ location simple (bureaux). Le coût annuel des loyers s'est élevé à 1,0 million d'euros en 2014 et 0,8 million d'euros en 2013.

Le tableau suivant présente les engagements au 31 décembre 2014 :

<i>(En millions d'euros)</i>	<b>Loyers</b>
2015	7,7
2016	7,7
2017	7,7
2018	7,7
2019	7,7
Au-delà de 2019	18,7
<b>COÛT TOTAL DES LOYERS FUTURS</b>	<b>57,2</b>
Crédit-bail :	
Partie représentant les intérêts	14,7
Valeur actuelle nette des contrats de crédit-bail	45,6

Une option d'achat d'un montant de 26,3 millions d'euros est prévue au contrat de crédit-bail à l'issue d'une période de 12 ans.

Un amortissement de 0,4 million d'euros a été constaté sur les aménagements et installations de l'immeuble situé à Massy en 2014 et en 2013.

## Autres engagements

Les autres engagements s'analysent de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2014	2013
Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé	—	—
Engagements hors bilan liés au financement de la Société	—	—
Garanties émises en faveur des banques <sup>(a)</sup>	277,6	242,8
Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	—	—
Garanties émises en faveur de clients <sup>(b)</sup>	311,6	501,8
Autres garanties <sup>(c)</sup>	752,0	690,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 341,2</b>	<b>1 435,3</b>

(a) Les garanties émises en faveur des banques concernent principalement la garantie émise pour couvrir les engagements de la filiale CGG Geo Vessels AS dans le cadre d'un financement crédit à terme et revolver. Le solde concerne la couverture de découverts bancaires locaux ou de lignes de garanties bancaires locales.

(b) Les garanties émises en faveur de clients sont des garanties de marché de type soumission, restitution d'acompte et bonne fin.

(c) Les autres garanties concernent des opérations courantes d'engagements douaniers, fiscaux et sociaux dans les filiales étrangères et sociétés liées ainsi que les garanties octroyées dans le cadre des locations de navires « coque nue ».

Par ailleurs, dans le cadre d'accords antérieurs relatifs à la cession d'activités, des garanties usuelles pour ce type de transactions ont été données.

Il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs non décrits ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

## Litiges et autres risques

La responsabilité de la Société est engagée dans des litiges liés à l'activité courante. L'issue de ces procès et actions en responsabilité n'est pas connue à ce jour. La Société estime

que les éventuels coûts en résultant, compensés par les indemnités d'assurance ou autres remboursements, ne devraient pas avoir d'impact négatif significatif sur ses résultats ou sur sa position financière.

De l'avis de la Société, au cours des douze derniers mois, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou ait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

## NOTE 16 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS

Les tableaux ci-dessous font référence aux informations mentionnées dans les notes 9 et 15.

(En millions d'euros)	Paiements dus par période			
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Obligations contractuelles</b>				
Dettes à long terme	2 035,5	2,6	685,7	1 347,2
Contrats de location simple	6,8	1,0	3,9	1,9
Contrats de crédit-bail	76,5	6,7	26,7	43,1
<b>TOTAL</b>	<b>2 118,8</b>	<b>10,3</b>	<b>716,3</b>	<b>1 392,2</b>

(En millions d'euros)	Montant des engagements de la période			
	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Autres engagements commerciaux</b>				
Lignes de crédit	277,6	4,7	272,9	—
Garanties	751,9	173,8	392,7	185,4
Autres engagements commerciaux	311,5	194,2	115,2	2,1
<b>TOTAL</b>	<b>1 341,0</b>	<b>372,7</b>	<b>780,8</b>	<b>187,5</b>

## NOTE 17 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le tableau ci-après présente le chiffre d'affaires par zone géographique :

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
France	61,6	62,5
Autres	30,5	21,0
<b>TOTAL</b>	<b>92,1</b>	<b>83,5</b>

Le tableau ci-après présente le chiffre d'affaires par activité :

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
Terrestre	2,0	1,3
Holding	90,1	82,2
<b>TOTAL</b>	<b>92,1</b>	<b>83,5</b>

## NOTE 18 TRANSFERTS DE CHARGES

Au 31 décembre 2014, le poste transferts de charges d'exploitation s'élève à 11,4 millions d'euros et provient des frais d'émission d'emprunts. Il s'élevait à 3,3 millions d'euros en 2013.

Il provient pour 6,4 millions d'euros de l'activation des frais relatifs à l'emprunt de 400 millions d'euros du 1<sup>er</sup> mai 2014 et pour 5,0 millions d'euros de l'activation des frais relatifs à l'emprunt de 500 millions de dollars US du 1<sup>er</sup> mai 2014.

## NOTE 19 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier se détaille ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Intérêts sur emprunts	(102,7)	(95,4)
Commissions pour garantie	(7,5)	(9,7)
Commissions de structuration de crédit	(3,0)	(5,2)
Intérêts sur avances de trésorerie reçus	(18,1)	(11,8)
Intérêts sur avances de trésorerie accordés	2,5	0,7
Dividendes	209,4	187,2
Revenus des créances rattachées aux participations	106,9	104,4
Produits de cessions des valeurs mobilières	—	0,3
Variation de provisions pour titres de participation	(1 160,0)	(17,3)
Variation provisions pour risques de change	(79,4)	24,6
Amortissement des primes de remboursement d'emprunts	(4,4)	(2,9)
Gains (pertes) de change	35,1	(4,9)
Divers	0,1	0,1
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 021,1)</b>	<b>170,1</b>

La dépréciation de ces titres de participation de 1 160 millions d'euros a été enregistrée dans le résultat financier de 2014

alors que la dépréciation de 780 millions d'euros avait été enregistrée en résultat exceptionnel en 2013.

## NOTE 20 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se détaille ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Plus (moins) values nettes de cessions d'actifs	(4,8)	0,1
Provision pour risques filiales	(100,1)	—
Provisions exceptionnelles financières	—	(10,5)
(Dotation) Reprise de dépréciation de titres de participation	0,1	(759,8)
Pénalité de remboursement anticipé d'emprunt	(15,4)	(4,5)
Charges exceptionnelles non récurrentes	(32,6)	—
Divers	0,2	(1,6)
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(152,6)</b>	<b>(776,3)</b>

La dépréciation de ces titres de participation de 1 160 millions d'euros a été enregistrée dans le résultat financier de 2014

alors que la dépréciation de 780 millions d'euros avait été enregistrée en résultat exceptionnel en 2013.

## NOTE 21 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les sociétés se détaille ainsi :

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
<b>France</b>		
Charge courante	(0,4)	0,3
Charges du régime d'intégration fiscale	(1,8)	(1,8)
Produit du régime d'intégration fiscale	48,4	46,2
Report en arrière des déficits	—	—
Provision pour utilisation de déficits des filiales	(102,9)	(22,5)
	<b>(56,7)</b>	<b>22,2</b>
<b>Étranger</b>		
Charge courante	(0,8)	(2,5)
Écart de change	0,4	—
	<b>(0,4)</b>	<b>(2,5)</b>
<b>TOTAL (CHARGE) PRODUIT D'IMPÔT</b>	<b>(57,1)</b>	<b>19,7</b>

CGG SA a opté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991 pour le régime de l'intégration fiscale pour ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 %. À ce titre, chaque société du Groupe d'intégration fiscale détermine sa charge d'impôt comme si elle n'avait jamais été intégrée et la

paye à CGG SA dans les conditions de droit commun. Par ailleurs, la Société provisionne le coût futur lié à l'utilisation par les filiales des déficits qu'elles transmettent au résultat d'ensemble. Hors impact de l'intégration fiscale, la Société est en déficit fiscal au 31 décembre 2014.

La situation fiscale latente de la Société au 31 décembre 2014 est la suivante :

(En millions d'euros) Nature	Début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
1. Décalages certains ou éventuels						
a) Provision pour retraite	5,7	—	—	(0,2)	5,5	—
b) Frais d'acquisition titres	—	—	—	—	—	—
c) Plus-value en sursis d'imposition	—	—	—	—	—	—
d) Écarts de change latents nets	—	(13,1)	30,3	—	17,2	—
e) Provision pour risque de change	2,2	—	30,7	—	32,9	—
f) Provision pour risque filiales	3,5	—	0,1	—	3,6	—
g) Autres	—	—	0,1	—	0,1	—
<b>Sous-total</b>	<b>11,4</b>	<b>(13,1)</b>	<b>61,2</b>	<b>(0,2)</b>	<b>59,3</b>	<b>—</b>
2. Éléments à imputer						
a) Déficit reportable fiscalement	93,0	—	46,6	—	139,6	—
b) Moins-value à long terme	—	—	—	—	—	—
<b>Sous-total</b>	<b>93,0</b>	<b>—</b>	<b>46,6</b>	<b>—</b>	<b>139,6</b>	<b>—</b>
<b>TOTAL</b>	<b>104,4</b>	<b>(13,1)</b>	<b>107,8</b>	<b>(0,2)</b>	<b>198,9</b>	<b>—</b>

## NOTE 22 PERSONNEL

Les effectifs moyens sont les suivants :

	2014	2013
Ingénieurs et cadres	36	37
Employés, ouvriers	3	3
<b>TOTAL EFFECTIFS</b>	<b>39</b>	<b>40</b>
Personnel mis à la disposition de CGG SA par ses filiales	1	1

## NOTE 23 RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DU COMITÉ CORPORATE

La rémunération globale brute versée aux membres du Conseil d'administration s'est élevée en 2014 à 766 794,52 euros.

À compter du 1<sup>er</sup> février 2013, le Comité Exécutif de la Société a été remplacé par le Comité Corporate ou « C-Com ». La rémunération versée aux membres du C-Com par la Société pour l'année 2014 s'est élevée à 2 504 241 euros.

Au cours de l'exercice 2014, deux Présidents se sont succédé au sein du Conseil d'administration. La rémunération globale versée au cours de l'exercice à M. Robert Brunck, Président du Conseil jusqu'au 4 juin 2014, et à M. Remi Dorval, Président du Conseil depuis le 4 juin 2014, s'est élevée à 123 078,88 euros et 148 854,21 euros respectivement.

## NOTE 24 TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS LIÉES

La Société fournit des services à une ou plusieurs sociétés du Groupe CGG dans le cadre de contrats conclus aux conditions de marché. De même, elle reçoit des prestations équivalentes en provenance d'une ou plusieurs de ces sociétés.

<i>(En millions d'euros)</i>	2014	2013
<b>Exploitation</b>		
Produits	91,4	83,4
Charges	82,2	103,5
(Dotation) reprise nette provision dépréciation filiales (créances)	-	0,1
Clients et comptes courants débiteurs	8,1	4,2
Fournisseurs et comptes courants créditeurs	1,8	3,1
<b>Financier</b>		
Dividendes reçus	209,4	187,2
(Dotation) reprise nette provision dépréciation filiales (titres)	-	(16,3)
Autres produits et (charges) financiers nets	83,8	83,6
Créances rattachées aux participations nettes	1 577,6	1 735,6
Avances de trésorerie accordées, nettes	(108,2)	(9,2)
Avances de trésorerie reçues	741,8	655,9
<b>Exceptionnel</b>		
Abandons de créances et subvention	(0,1)	0,1
(Dotation) reprise nette provision dépréciation filiales (titres)	0,1	(760,8)
(Dotation) reprise nette provision dépréciation filiales (risques)	0,2	(10,2)
<b>Impôt</b>		
(Charge) produit d'intégration fiscale	46,6	44,4
(Dotation) reprise nette provision pour utilisation des déficits	(102,9)	(22,5)
Intégration fiscale — Comptes courants nets	296,0	216,8
<b>Engagements hors bilan</b>		
Garanties émises en faveur de clients	311,6	501,8
Garanties émises en faveur des banques	277,6	242,8
Achats à terme de devises	15,6	38,4

## NOTE 25 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.